



## AVIS AU PUBLIC

### RÈGLEMENTS DE CIRCULATION TEMPORAIRES EN VIGUEUR

**L'Administration communale de Stadtbredimus informe que les règlements de circulation temporaires suivants sont actuellement en vigueur sur le territoire de la Commune de Stadtbredimus :**

#### **Route barrée et chaussée rétrécie rue « Kerwech » à Greiveldange – délibération du Collège échevinal du 26 juin 2026**

1. Pendant la période du jeudi, 2 juillet 2026 jusqu'au vendredi, 17 juillet 2026 entre 7.00 et 16.00 heures (sauf samedi et dimanche), la rue « Kerwech » à Greiveldange est barrée à la hauteur des maisons N°3 et 3A, en raison de travaux de raccordement en tranchées.
2. Pendant la période du jeudi, 2 juillet 2026 à partir de 16.00 heures jusqu'au vendredi, 17 juillet 2026 jusqu'à 16.00 heures (en dehors des heures de la route barrée), la rue « Kerwech » à Greiveldange est rétrécie à la hauteur des maisons N°3 et 3A, en raison de travaux de raccordement en tranchées.

#### **Route barrée rue « Kreplinger » au lieu-dit « Kuurzebiërg » à Stadtbredimus – délibération du Collège échevinal du 3 juillet 2026 (Prolongation)**

Pendant la période du vendredi, 3 juillet 2026 à partir de 16.00 heures jusqu'au jeudi, 30 juillet 2026 jusqu'à 16.00 heures, la rue « Kreplinger » au lieu-dit « Kuurzebiërg » à Stadtbredimus est barrée devant l'immeuble n°7, rue Kreplinger, en raison de travaux d'excavation pour la pose d'une canalisation dans le cadre du PAP Kuurzebiërg.

#### **Chaussée rétrécie rue « Dicksstrooss » à Stadtbredimus – délibération du Collège échevinal du 3 juillet 2026**

Pendant la période du jeudi, 9 juillet 2026 à partir de 8.00 heures jusqu'au vendredi, 10 juillet 2026 jusqu'à 16.30 heures, la rue « Dicksstrooss » à Stadtbredimus est rétrécie à la hauteur de l'immeuble n° 40, en raison de travaux de remplacement de deux cadres de regard POST.

**Stadbredimus, le 3/07/2026**

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

(s.) Robert BEISSEL  
Bourgmestre

(s.) Marc WILGÉ  
Secrétaire